avril 1855

CIRCULAIRE.

QUÉBEC, 11 AVRIL 1855.

MONSIEUR,

Nous sommes chargés de vous annoncer que Monseigneur l'Archevêque, voyant se prolonger la maladie dont il a été frappé le 19 février dernier, vient de confier l'administration du diocèse à son digne Coadjuteur, Monseigneur l'Evêque de Tloa à qui il veut que l'on s'adresse désormais pour toutes les affaires qui sont du ressort de l'autorité ecclésiastique. En nous ordonnant de porter ce fait à votre connaissance, le vénérable malade nous a spécialement recommandé de solliciter en sa faveur le secours de vos ferventes prières et de celles de vos paroissiens. Nous avons l'assurance que tous accueilleront avec empressement cette demande de leur premier pasteur qui leur a donné des preuves si constantes de son zèle et de son affection.

Nous vous prions de vouloir bien faire part de la présente à vos paroissiens à la première occasion.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos très-obéissants serviteurs,

C. F. CAZEAU, Ptre., *Vicaire-Général.*

L. J. CASAULT, Ptre., *Vicaire-Général.*